



MAIRIE DE ROUFFIAC

INFORMATION RENTREE SCOLAIRE 2022-2023

NUMEROS UTILES :

Ecole : 05.63.38.42.33

M. le Maire : 06.79.64.67.48

Directrice :	Mme CLERGUE Audrey
Professeur des écoles :	Mme FARAIL Camille
Agents scolaires :	Mme FREZOULS Myriam (départ à la retraite au 30/09)
	Mme CAILLOL Nathalie
	Mme GUIBAUD Christine
	Mme RATIER Myriam

CANTINE :

Tarif applicable au 1^{er} septembre 2022 : 3.39 € le repas.

Le prestataire du service restauration doit faire face à l'augmentation des matières premières. Cela engendre une augmentation du tarif de la cantine (prix facturé par le prestataire à la commune : 3.23€ en juin contre 3.39€ à la rentrée de septembre).

Nous vous rappelons que les **inscriptions pour la cantine doivent être faites le mardi (8h30 au plus tard) pour le planning de la semaine suivante.**

Pour cela merci de faire vos demandes (annulation ou réservation) **par mail impérativement** à l'adresse suivante : periscolaire@rouffiac81.fr

De même, si votre enfant est malade, ou une absence de prévue (rendez-vous médical par exemple), merci de téléphoner la veille avant 8h30 pour prévenir (05-63-38-42-33).

Passé ce délai, la cantine vous sera facturée. Vous pouvez aussi le faire par mail (attention les mails seront lus à 8h)

GARDERIE:

Tarif applicable au 1^{er} septembre 2022 : 1.20 € par jour et par enfant.

Nous rappelons aux parents que la garderie est ouverte de 7h30 à 8h35 et de 16h30 à 18h30.

Le soir la garderie ferme à 18h30. Des pénalités seront appliquées pour tous dépassements non justifiés après cette heure.

Attention lors des réunions professeurs/parents, les enfants qui sont sortis de l'établissement à 16h15 et qui reviennent par la suite, sont sous la responsabilité des parents. Les parents peuvent s'ils le souhaitent, laisser leur enfant à la garderie (payante). Tout enfant qui viendra en garderie sera facturé (questions de responsabilité).

ETUDE SURVEILLEE :

Tarif applicable au 1^{er} septembre 2022 : 2.50 € par enfant et par séance

Pour donner suite à l'essai réalisé en juin 2022, la municipalité a décidé de reconduire cette opération à partir du lundi 10 octobre 2022.

L'étude surveillée est un service organisé par la commune de Rouffiac réservé aux enfants scolarisés de l'école élémentaire, du CP au CM2. Il est rappelé que cette prestation consiste en une étude surveillée et non pas dirigée. Les enfants sont pris en charge par du personnel enseignant rémunéré par la commune.

Elle doit permettre aux élèves de faire leurs devoirs et d'apprendre les leçons dans le calme.

Toutefois, l'étude accueillant de nombreux élèves (maximum 10 élèves par jour), de tous les niveaux, il n'est pas possible de garantir que tout le travail demandé aux enfants par leur enseignant soit systématiquement effectué dans l'heure impartie. **Cependant, il appartient aux parents de vérifier le travail effectué.**

L'inscription est prioritairement acceptée pour les enfants **dont les deux parents travaillent (ou le parent isolé).** C'est l'équipe éducative qui fera le choix des groupes.

Les parents qui arrivent avant la fin de l'étude sont priés d'attendre dehors, un peu à l'écart, afin de ne pas déconcentrer les enfants qui travaillent. Les enfants peuvent ensuite soit partir après l'étude ou bien aller en garderie. Attention tout enfant non récupéré à 17h15 ira en garderie et celle-ci sera facturée.

Un courrier sera distribué aux enfants courant septembre reprenant l'organisation et les modalités d'inscriptions.

Je souhaite à vos enfants une très bonne rentrée scolaire.

Le Maire
M. TREBOSC